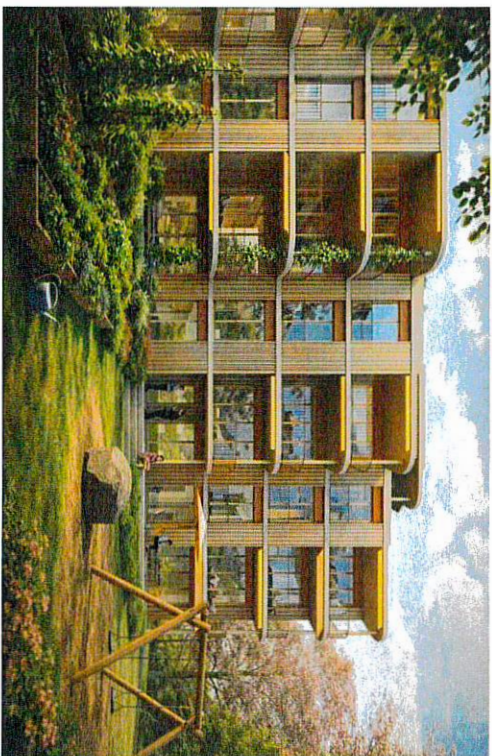




Lecture du site

Située entre l'avenue de Sauguiat et l'avenue des Baunettes à Rensens, la parcelle bénéficie d'une localisation privilégiée, à la fois proche du centre-ville et en retrait des nuisances. Inscrit dans un écrin de verdure, le site domine le paysage et offre une vue panoramique remarquable sur les Alpes et le Léman, du Bassin jurevois au Valais.

Stratégie d'implantation

Le projet du futur bâtiment de la SCHR s'insère avec subtilité dans le tissu urbain et paysager, en conformité avec le PACoM de la Ville de Remens.

L'implantation vise à préserver au maximum les arbres existants tout en optimisant l'orientation des logements.

AXONOMÉTRIE



La cage d'escalier, positionnée en façade nord, fragmente la volumétrie et contribue à réduire l'échelle perçue du bâtiment. L'accès au site est maintenu par la voirie existante.

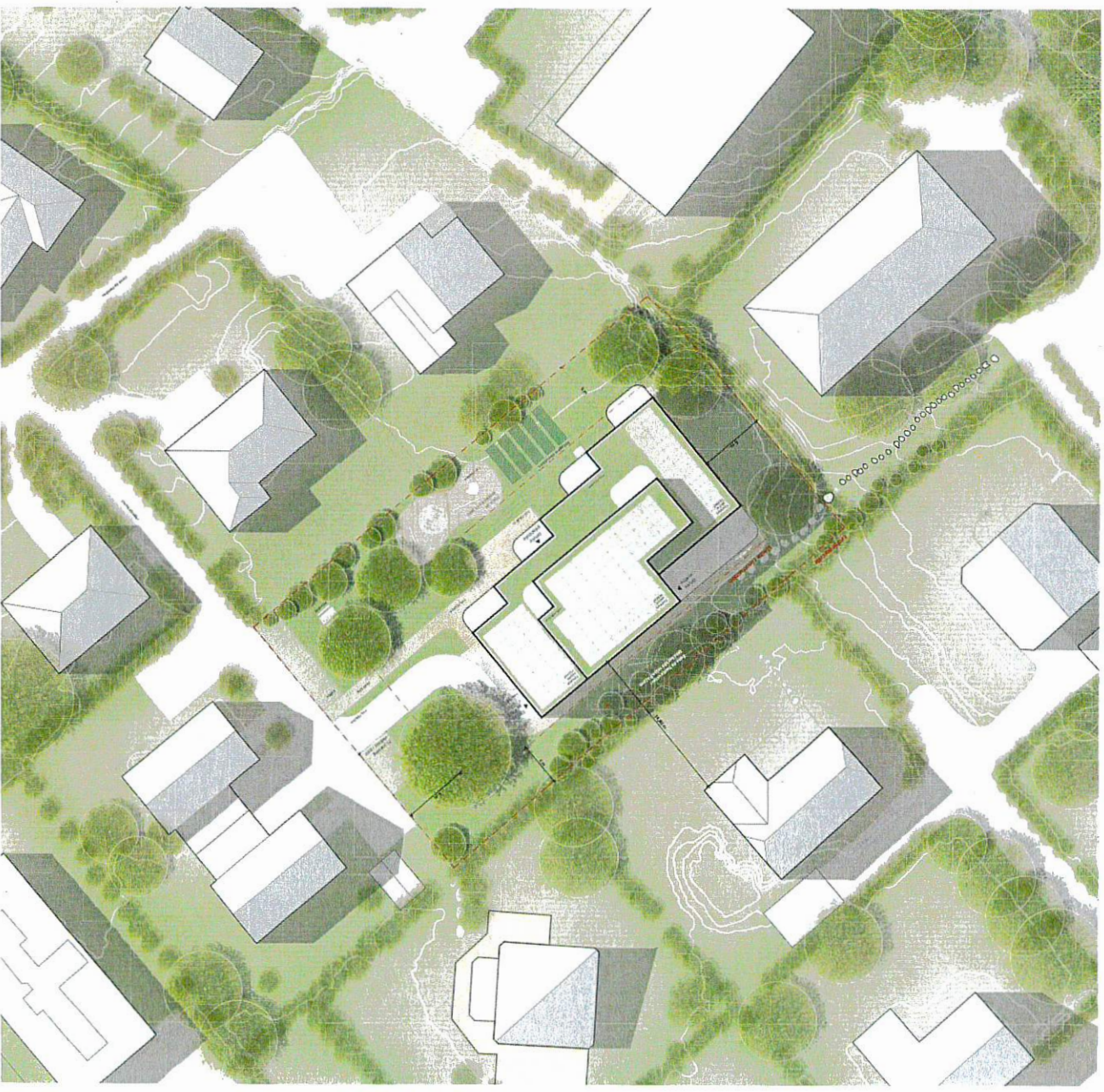
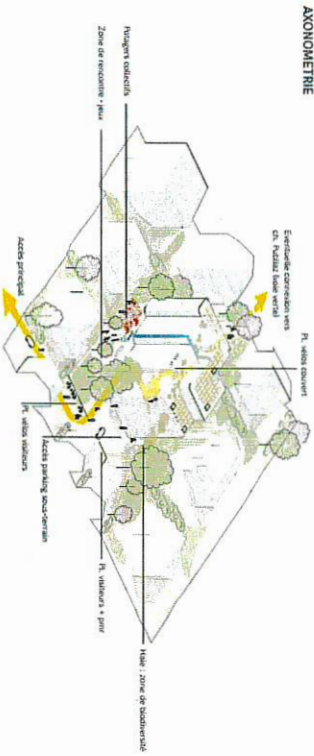
Proposition paysagère
Le projet paysager prolonge et renforce les qualités du site.

qualités du site.

Au sud, un espace collectif convivial accueille des zones de rencontre (PACom), des jeux, des potagers partagés et des espaces communs ombragés.

Au nord, une haie végétalisée favorisant la biodiversité (objectif Isler : 15 %) s'inscrit dans la continuité du réseau paysager Est-Ouest, en lien avec le cours d'eau et la promenade du chemin de Publiaz.

Les surfaces imperméables sont réduites au strict minimum afin de privilégier les sols perméables et renforcer la qualité écologique du site.



VUE DEPUIS LA PARCELLE

PLAN DE SITUATION
1:200

SCHR - Mandat d'étude parallèle

Chemin de l'Arcillier 13 à 1020 Renens

Flexibilité et typologie

Les étages proposent une diversité de typologies adaptées à différents modes de vie : familles, couples, colocations ou personnes seules.

La rampe d'accès au parking est intégrée au bâtiment, son accès se fait par une passerelle piétonne en surplomb.

Le projet reprend le niveau du sous-sol existant afin de limiter les terrassements, induisant une surélévation du bâtiment de 80 cm par rapport au terrain naturel ce qui offre une meilleure praticité aux appartements du Rez.

SCHEMA DES VARIANTES DE TYPOLOGIES POSSIBLES (N)

Variantes représentées dans les plans au 1/100



Le dispositif de «pièce joker» permet une grande flexibilité d'usage : cette pièce peut être rattachée à l'un ou à l'autre des logements adjacents sans transformation structurelle.

En attique, deux configurations sont possibles : un appartement de 5 pièces ou deux logements de 2 pièces, portant l'emprise de 13 à 16 logements.

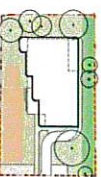
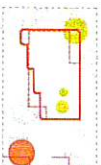
Le sous-sol accueille 8 places de stationnement, les caves labors (LCI) et les locaux techniques.

- Les vitrages pourront être concavés sur site et validés en couche drainante en toiture.
- Les dalles existantes pourront être découpées et stockées sur site, puis réemployées pour la création des futurs balcons.

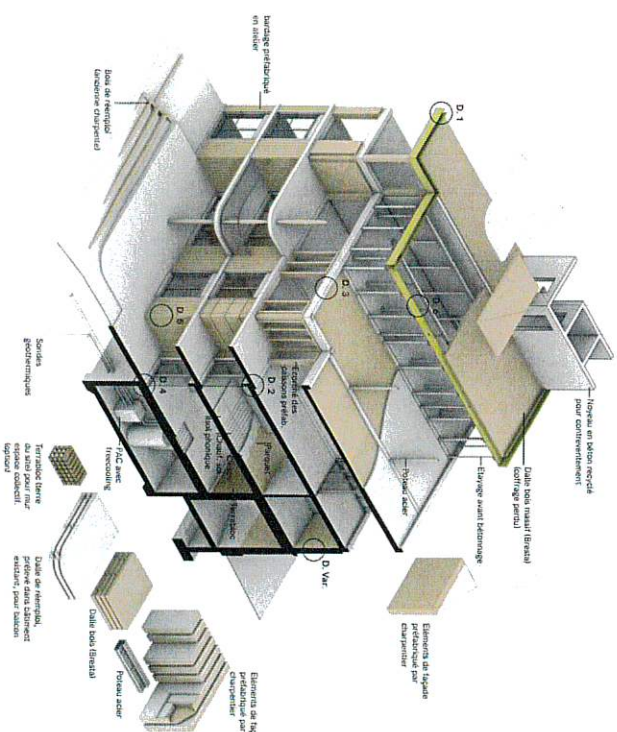
FOUILLES LIMITEES



PRESERVATION DES ARBRES EXISTANTS



AXONOMETRIE CONSTRUCTIVE

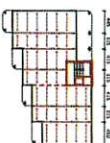


Prefabrication et structure

Le projet adopte une approche constructive rationnelle et durable, fondée sur l'efficacité structurelle, la réduction de matière et la valorisation des ressources locales.

La trame portuse, optimisée (3.15 m et 4.15 m), garantit une économie de moyens. Le système structurel combine :

- un noyau de circulation vertical en béton recyclé
- un mur de refend en béton recyclé assurant le confinement
- une façade portuse en caissons bois locaux

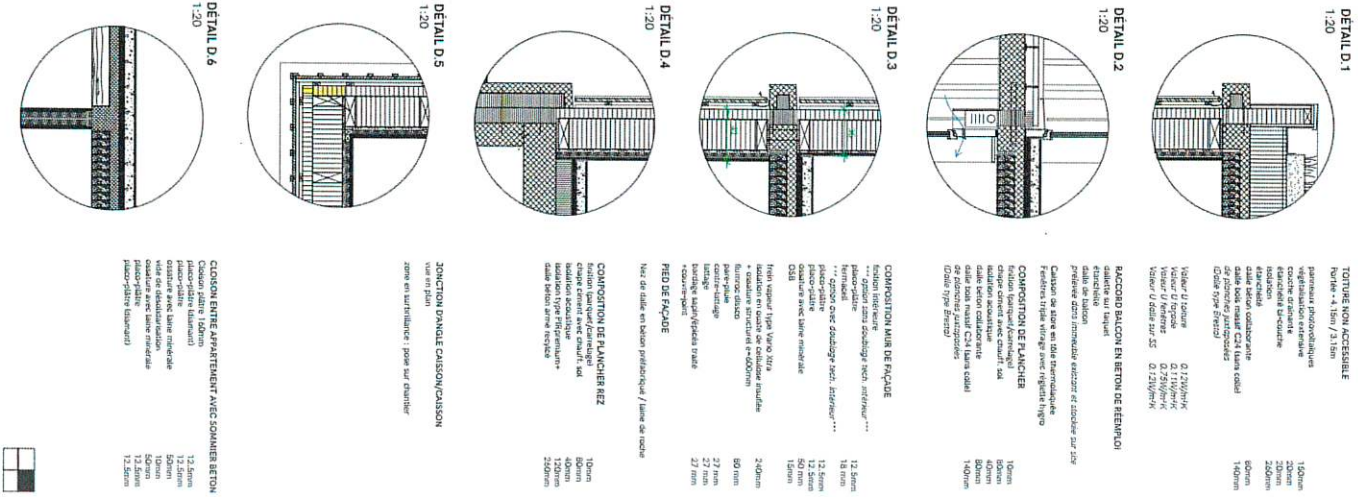


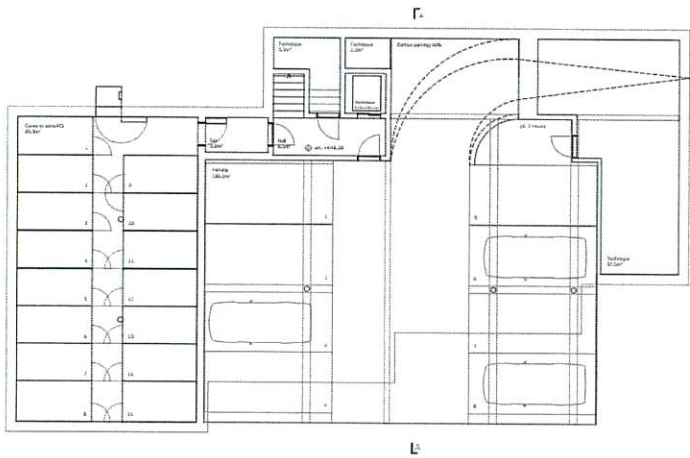
Les dalles reposent sur des sommiers en béton qui supportent les poteaux en acier intégré dans les caissons pour se conformer aux normes AEL.

Les dalles sont en bois béton mixte collaborant. La dalle en bois massif est réalisée avec des planches juxtaposées maintenues avec des tourillons en hêtre (sans colle, cf système Brestal). La structure sur poteau offre une grande flexibilité dans les aménagements.

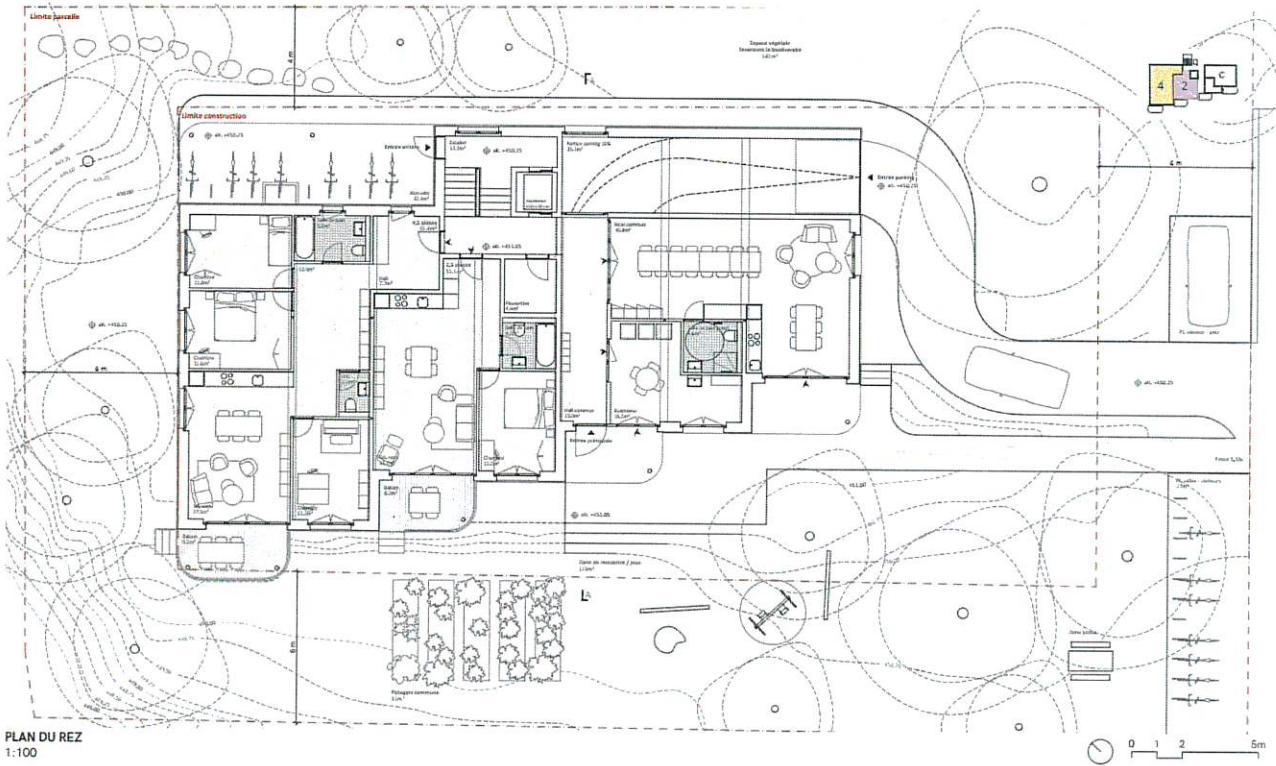
Ce système éprouvé, mais encore peu connu en Romandie est actuellement mis en œuvre sur le chantier de la SCHR à la Bore à Larnage ou du rolier à Plan-les-Ouilles.

«Coupe-Décalé»

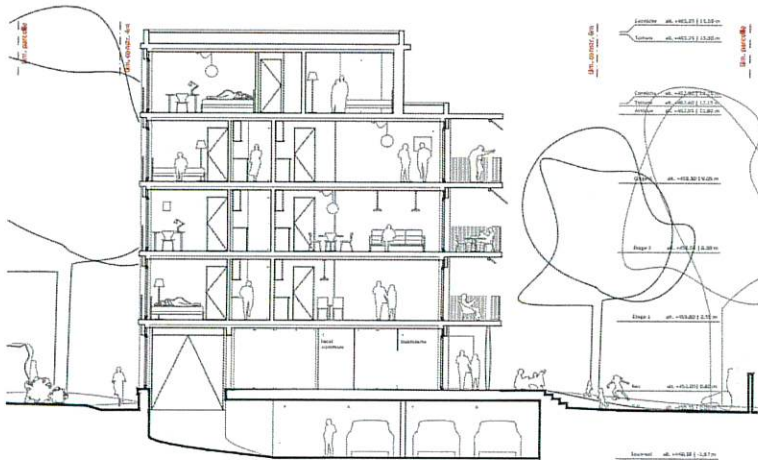




PLAN DU SOUS-SOL
1:100



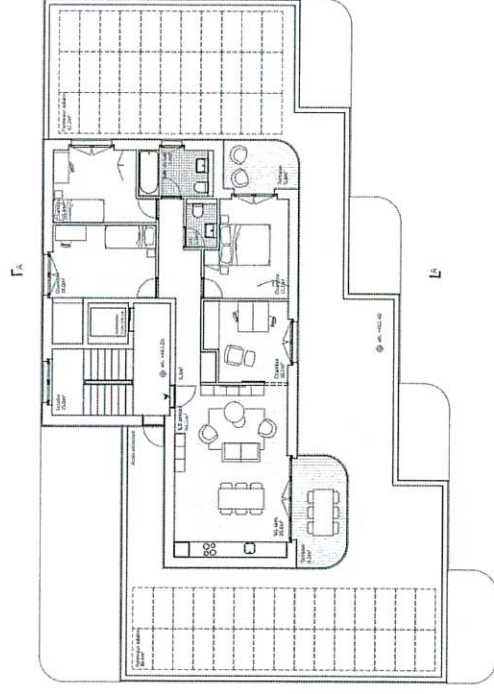
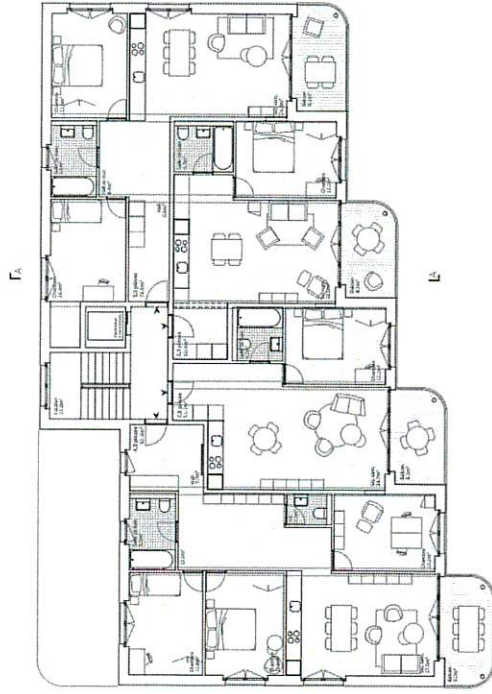
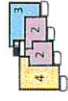
PLAN DU REZ
1:100



COUPE A-A
1:100

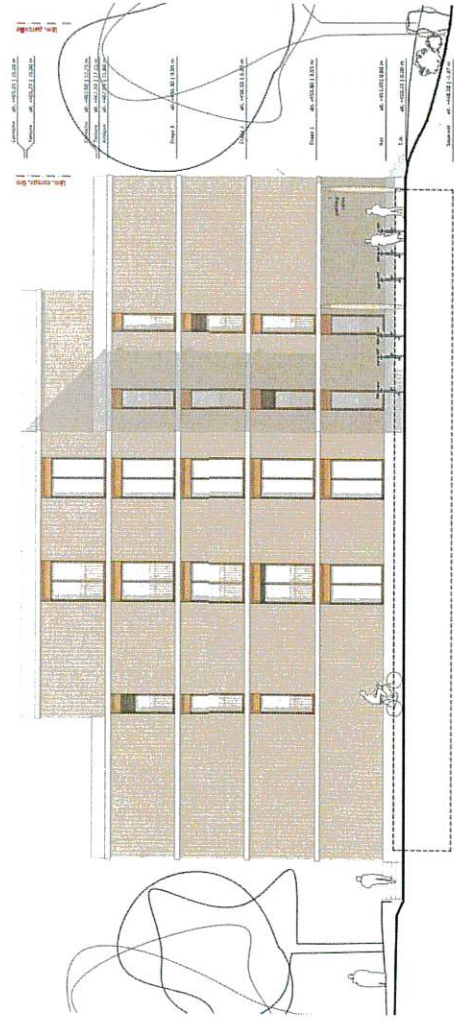


FAÇADE SUD-OUEST
1:100

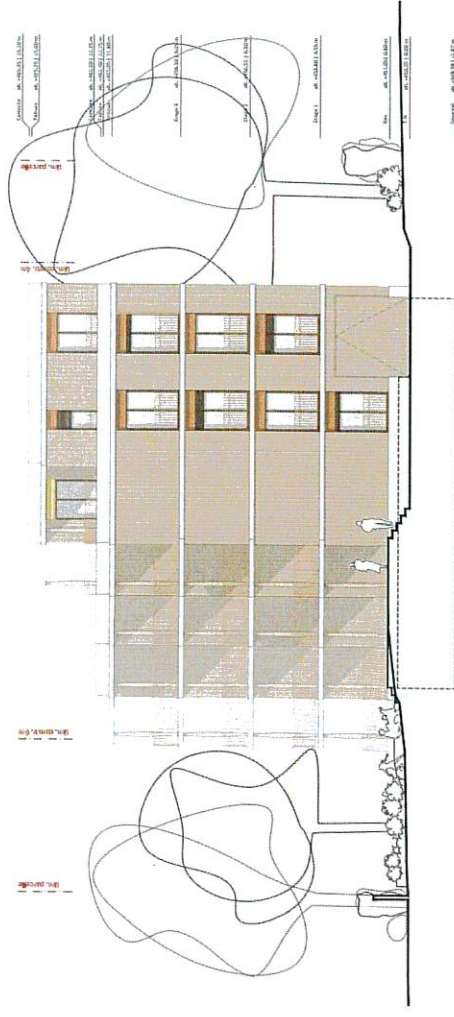


PLAN ETAGE TYPE 1-2-3
1:100

PLAN ATTIQUE
1:100



FACADE NORD-OUEST
1:100



FACADE SUD-EST
1:100

